

# En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Décembre 2014 • #52

## Marché



### Inauguration du marché

p.6

Dossier p.7

Nouvelles Activités Péri-scolaires

Culture p.12

Abonnement au Théâtre de Longjumeau

## paysages, parcs et jardins

S.A.S

**LECOMTE-LANGÉ**



29 Chemin de St-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52  
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage

- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement

## BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

*Manuel Diogo*



06 14 61 24 68

**AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX**

**Petites et grandes distances**

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



**ASSURANCES**  
POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES  
TONY NENNIG - AGENT GÉNÉRAL EXCLUSIF  
MMA

- Automobile
- Habitation
- Santé
- Placements
- Retraite
- Vie
- Artisans
- Commerçants
- PME/PMI

"Ne vous engagez pas sans nous avoir contacté..."

**Tél. : 01 60 83 05 45**  
Fax : 01 64 90 13 81

16 bis, bd Ernest Girault - BP 37 - 91291 Arpajon cedex  
E-mail : assurances.nennig@mma.fr - Internet : www.mma.fr/arpajon  
N° Orlas : 07010154 - www.orlas.fr



**Garage SRAMA**

Réparation toutes marques



7j/7 • 24j/24

Dépannage

Remorquage

**01 64 59 08 10**

La Tuillerie 91650 BREUILLET. TÉL. : 01 64 56 50 17

**Vitakraft**

l'énergie



Alimentation, Friandises et  
Accessoires pour animaux  
de compagnie



Retrouvez tous les produits  
Vitakraft dans notre boutique

Centre commercial L'usine Mode et Maison  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY tél: 01 34 65 31 90

**Pet's Corner**  
by Vitakraft



Vitakraft Simon Louis S.A.S. Laboratoire Vétérinaire. 1 route d'Arpajon 91680 Bruyères Le Châtel

**Si vous désirez passer**

**une annonce,**

**n'hésitez pas à contacter**

**le service municipal**

**de la communication**

**au 01 64 90 71 91**

**ou par mail à l'adresse**

**secretariat@bruyereslechatel.fr**



## ACTU EN IMAGES

### ACTU

Marché nocturne

### ACTU TRAVAUX

Inauguration de la rue de l'Église

: actu

## «Tout et son contraire»

“ L'État participe à l'augmentation des dépenses communales avec la réforme des rythmes scolaires, les emplois d'avenir, les rénovations thermiques, l'accessibilité, les mises aux normes des bâtiments publics, les revalorisations salariales imposées pour les personnels municipaux, le passage de 20% à 25% pour la réalisation de logements sociaux et maintenant... ”

### ***La participation au remboursement de la dette publique par les collectivités...***

Une réduction de 11 milliards d'euros par an des dotations de l'État aux collectivités est prévue à l'horizon 2017 :

2014 : - 1.5 milliard dont 21 000 € pour Bruyères

2015 : - 3.7 milliards dont 51 800 € pour Bruyères

2017 : - 11 milliards dont 154 000 € pour Bruyères, ce qui équivaut à une réduction de 37% de notre dotation et à une augmentation de 12% des impôts.

Parallèlement le prélèvement pour les logements sociaux manquants est passé de 15 556 € en 2013 (loi à 20%) à 26 730 € en 2014 (loi à 25%). Le coût annuel des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) est estimé à 27 000 € par an.

Ces coupes budgétaires vont impacter nos finances locales. Dès 2015 nous proposerons encore des économies sur le budget de fonctionnement afin de ne pas pénaliser les investissements nécessaires au développement communal et de ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts locaux. Ces économies impacteront directement les services publics. Cette participation au remboursement de la dette publique semble méconnaître la règle d'or qui impose aux collectivités locales de voter des budgets en équilibre. Dans la mesure où elles ne peuvent s'endetter que pour financer leurs dépenses d'investissement, il est inconvenant et malhonnête de comparer leur besoin de financement au déficit de l'État qui emprunte pour fonctionner. La dette publique ne semble être qu'un prétexte pour verrouiller la libre administration des collectivités locales et démontrer qu'elles ne sont plus viables.

Comme il est injuste de critiquer le poids des dépenses locales alors même que l'État et l'Europe sont les prescripteurs de nombreuses normes complexes, changeantes et coûteuses qui alourdissent les budgets communaux. La dernière étant la nécessité de prévenir les sociétés en charge des travaux de voirie de la présence d'amiante (étude à charge de la commune) dans la structure des chaussées.

Et que dire du prélèvement de 71 millions d'euros sur le budget de l'agence de l'eau Seine Normandie alors que se mettent en place des Plans de Prévention contre les Risques d'Inondations (PPRI) ! Un prélèvement qui est synonyme d'augmentation du prix de l'eau pour les usagers et de baisse des investissements.

Un édito ne suffira pas à vous faire part du mécontentement des élus bruyérois sur les manques actuels de visibilité, de concertation et de dialogue entre l'État et les collectivités.

Il impose mais nous ne sommes pas encore prêts à disposer. Notre autonomie financière passe par le développement d'activités commerciales et industrielles et d'habitat. Nous avons engagé notre révision du PLU pour se donner des marges de manœuvre avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date à laquelle nous connaîtrons notre avenir intercommunal. ”

Thierry Rouyer



## NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les objectifs



## JEUNESSE

Les actions du CCAS pour les jeunes bruyérois



## ENFANCE

Contrat Local d'Enseignement Artistique

Inscriptions scolaires



## CULTURE

Abonnement au théâtre de Longjumeau



## INFOS PRATIQUES

Recensement 2014



## ZOOM SUR...

A.S.I.G.O.S.  
S.N.L.

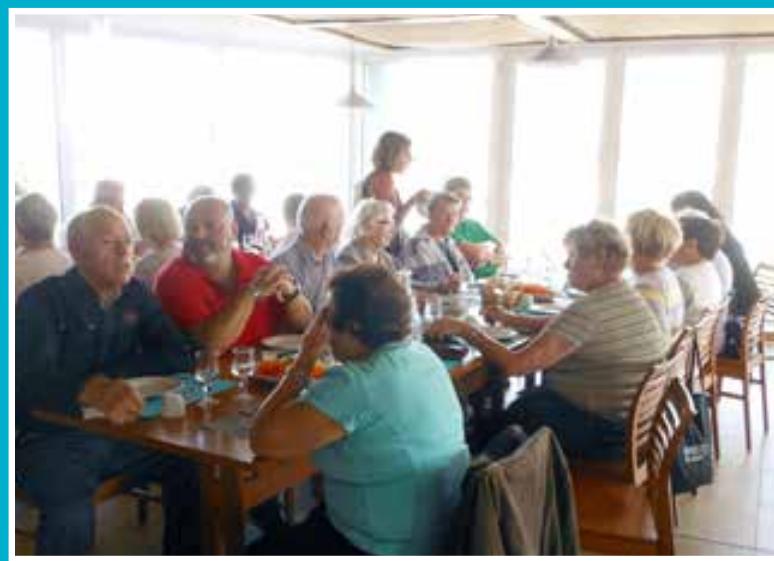


**CONCERT PUMP**

Les amateurs de musique rock et pop rock ont pu apprécier différents styles de musique. Thierry Deletang et ses musiciens «ont mis le feu» et ont tout mis en œuvre pour que les bruyérois passent une excellente soirée.

**SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE**

Le soleil était au rendez-vous pour ce magnifique séjour à Saint-Gilles-Croix-de-Vie du 29 septembre au 3 octobre dernier. 25 bruyérois ont pu profiter du cadre exceptionnel de la Côte de Lumière.

**FUTUROSCOPE**

Le week-end du 20 septembre, 50 personnes ont pu découvrir la magie du parc Futuroscope et sa féerie nocturne «Lady Ô».

**SEMAINE BLEUE**

La semaine bleue des aînés a connu cette année encore un franc succès. Les activités se sont succédées tout au long de la semaine dans une ambiance conviviale.



Dictée  
intergénérationnelle  
le 13 octobre



Masterchef  
le 18 octobre

## Inauguration de la rue de l'Église



Suite aux travaux de réhabilitation de la rue de l'Église, celle-ci a été inaugurée le 25 septembre, en présence de Pascal Fournier, Vice-président du Conseil général, Frédéric Toussaint, Directeur de l'agence Colas Dourdan et de Thierry Rouyer, Maire de Bruyères-le-Châtel.

### FLASH INFO :

Des contrôles de vitesse vont être effectués par la Gendarmerie.

Etre bruyérois ne dispense pas le respect de la loi.

Frédéric Toussaint, Directeur de l'agence Colas Dourdan et de Thierry Rouyer, Maire de Bruyères-le-Châtel.

Des travaux complémentaires sont en cours de réalisation pour faire respecter la zone 30 km/heure.

### Carton rouge

Suite à des dégradations volontaires, la commune va procéder au remplacement de deux panneaux de signalisation dégradés rue de l'Église. Coût de cet incivisme pour la collectivité : 330 €



### SONORISATION DE L'ÉGLISE

Suite à une demande de l'association paroissiale, la collectivité bruyéroise a répondu positivement à la demande d'installation d'une sonorisation dans l'Église Saint-Didier. Cet investissement est pris en totalité sur le budget municipal et mis à disposition de l'équipe paroissiale par convention.

Coût de l'équipement : 2 869 € TTC

# Inauguration du marché

Lancé le jeudi 6 novembre, le marché installé sur la place André-Simon était un des objectifs de l'équipe municipale. Vous pouvez, tous les jeudis, de 16h à 20h, venir acheter du fromage à la coupe, de la charcuterie, des légumes bio, des plats à emporter et profiter des animations (vin chaud, châtaignes, beaujolais...)



L'inauguration du Marché de Bruyères-le-Châtel s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec la présence d'Anthony Dos Santos et Cyril Gameiro du bar «Le Châtel» et le spectacle de percussions traditionnelles brésiliennes «Batu'aktion». De nouveaux commerçants sont attendus. L'équipe municipale et les participants se sont donnés six mois d'essai avant une installation pérenne.

## Pourquoi un marché le jeudi soir ?

Cet horaire correspond à l'ouverture de la mairie jusqu'à 20h le jeudi mais aussi à la vie de nos administrés qui travaillent.

Pour cette catégorie il est beaucoup plus simple de s'approvisionner le soir en rentrant du travail qu'en matinée. Par ailleurs, nous avons beaucoup moins de concurrence sur cette plage horaire avec les communes avoisinantes.

## Un nouveau service proposé aux Bruyères

**MEDIA PC**  
L'INFORMATIQUE NE SERA PLUS UNE SCIENCE OCCULTE !



Votre PC plante, il est lent, vous avez des écrans bleus? Il est temps d'intervenir. MediaPC.fr vous aide à résoudre vos problèmes informatiques. Possibilité d'intervention à domicile. Diagnostic et devis gratuits.

- Création de site internet
- Fax - Photocopie - Numérisation - impression de mails

**Coordonnées :**  
**59 rue de la Libération**  
**91680 Bruyères-le-Châtel**  
**Téléphone : 09 72 31 16 20**  
**E-mail : Contact@MediaPC.fr**

## UN NOUVEAU FOUR POUR LES «DÉLICES DE BRUYÈRES»

Monsieur et Madame Augusto-Vaz vous accueillent «Aux Délices de Bruyères» depuis plus de trois ans.

Après de nombreux travaux importants, dont la rénovation de la boutique, un four à sole traditionnel a été installé fin octobre. L'odeur du bon pain, cuit et fabriqué sur place par Pierrick, envahira la boulangerie courant décembre.

Toute l'équipe espère ainsi répondre aux attentes des bruylérois.  
 30 rue de la Libération  
 91680 Bruyères-le-Châtel  
 01.60.83.99.03



Horaires :  
 Mardi au samedi : 7h30-13h / 16h-19h  
 Dimanche : 7h30-13h



## Les NAP : 4 objectifs

### Laisser le choix aux enfants,

Nous avons décidé de mettre en place les Nouvelles Activités Pérисcolaires (NAP) sur le temps de la pause méridienne entre 11h30 et 13h45 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis **soit 6 heures de NAP par semaine**, au lieu des 3 imposées par la loi.

Chaque enfant de la Moyenne Section au CM2 a le choix de participer à l'une des activités proposées. Il peut changer chaque jour d'atelier en fonction de ses envies.

Ces temps d'animation proposés ne sont pas obligatoires. Des animateurs veillent sur ceux qui préfèrent rester dans la cour à jouer librement avec leurs copains.

Laisser le choix aux enfants, c'est les responsabiliser et les valoriser. N'oublions pas qu'il s'agit d'activités périscolaires organisées sur un temps récréatif.

### La réactivité,

Les activités vont changer pour partie tous les trimestres. Une évaluation

de l'activité sera faite pour la faire évoluer ou la supprimer si elle n'est pas couronnée de succès.

### La gratuité,

Aucun effort financier ne sera demandé pour 2014-2015 aux parents.

### La responsabilité,

Tous les encadrants sont diplômés pour travailler avec les enfants.



# 8: dossier

## Pas de NAP pour les petites sections

Les enfants de première année de maternelle ne s'inscrivent pas dans les divers ateliers que proposent les NAP. Afin de favoriser le respect de leur rythme, un temps de repos est prévu au dortoir dès 13h. On peut considérer ce temps comme un temps d'activité adapté à leurs besoins.



## Pourquoi organiser les NAP sur le temps de la pause méridienne ?

Ce moment correspond à la pause des enfants dans leur journée d'école. Le temps passé dans la cantine est de 45 minutes en moyenne par enfant en maternelle et de 35 minutes en élémentaire. Depuis la rentrée de septembre 2014, sur 347 enfants scolarisés de la Moyenne Section au CM2, ils sont 322 inscrits à la cantine (ils y mangent entre une à quatre fois par semaine).

Deux services sont organisés en maternel et trois en élémentaire. L'organisation des NAP sur ce



temps du midi nous permet de cibler l'ensemble des enfants scolarisés. Les ateliers sont mis en place par tranche d'âge puisque les enfants y participent en parallèle des services de cantine qui sont organisés selon leur classe.

Cela nous permet d'avoir des lieux adaptés en nombre suffisant afin d'accueillir tous les enfants pour les NAP (ALSH maternel et élémentaire, une salle vidéo et deux salles d'activités), pendant que d'autres sont en train de déjeuner.



### Le mot du Maire



Les NAP sur Bruyères-le-Châtel fonctionnent très bien.

Les activités sont appréciées des enfants et la gratuité est appréciée par les parents. Avec un coût annuel estimé à 30 000 € nous sommes loin des sommes astronomiques, environ 108 000 €, nécessaires pour une organisation le vendredi après-midi, sans compter qu'il aurait fallu recruter 28 animateurs, ce qui est parfaitement impossible.

On peut néanmoins s'interroger sur cette dépense supplémentaire imposée aux communes par l'Etat sur un temps d'accueil qui n'est pas de sa compétence.



#### COUT FINANCIER DES NAP (PREMIER TRIMESTRE)

Nouvelles Activités Périscolaires	Coût de l'activité
Théâtre « La Compagnie du regard »	7 650 €
Sport	1 500 €
Projection de vidéo	1 450 €
Matériel pour les activités manuelles et jeux de société	1 700 €
TOTAL	12 300 €

## Les nouveaux rythmes scolaires:

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 45 - 16 h

Mercredi : 8 h 30 - 11 h 30



## Les effectifs:

- **251** élèves en élémentaire
- **137** élèves en maternelle

## Le prix d'un repas :

- pour la collectivité : **9 €**
- pour les parents : entre **2.60 €** T1 et **4.40 €** T6

## Les budgets scolaires de fonctionnement par enfant et par an

- **38 €** fournitures scolaires
- **30 €** projets pédagogiques
- **15 €** photocopies
- + participation aux classes transplantées en fonction des quotients familiaux

## Le prix d'une journée à l'accueil de loisirs :

- pour la collectivité : **36 €**
- pour les parents : entre **8.50 €** T1 et **17.50 €** T6

## Les actions du CCAS pour les jeunes Bruyères

### Bourse au Permis, un projet qui «roule»

L'objectif reste le même depuis le lancement en 2010: permettre aux jeunes bruyères d'obtenir une participation de 100 à 450 euros pour financer leur permis de conduire. Ce dispositif favorise leur intégration professionnelle et sociale. En contrepartie de cette participation, les jeunes devront effectuer de 10 à 30 heures de travaux pour la commune ou pour des associations caritatives partenaires du CCAS.



#### Trois nouvelles Auto-écoles ont rejoint le dispositif :

- Auto-école de la gare : 21, avenue Aristide Briand à Arpajon
- E.F.C.R. Egly : 16, rue Molières à Egly
- Arpajon auto-école : 9, boulevard Abel Cornaton à Arpajon

Retrouvez la liste des pièces à fournir et la liste complète des auto-écoles partenaires sur le site de la ville, rubrique Action sociale.

### Je passe mon BAFA

Depuis 2012, le CCAS a aidé six jeunes bruyères à financer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (environ 400€). Ils ont réalisé leur stage pratique au sein de l'Accueil de Loisirs de Bruyères-le-Châtel. Ce dispositif favorise l'accès à l'emploi des jeunes.

#### NOUVEAUTÉ !

Les jeunes peuvent effectuer leur stage pratique dans un autre organisme d'accueil collectif de mineurs (centres de vacances...).

### Le mot de la Maire Adjointe : Jeannine Gatin



Dans le cadre des orientations de notre second mandat, nous souhaitons venir en aide aux ados. Ce permis de conduire est un budget important pour les familles, mais est également un passage obligé pour l'insertion professionnelle. Aussi, nous nous félicitons d'avoir pu aider 94 jeunes depuis 2010. Ces rencontres nous ont permis d'apprécier leurs qualités dans les travaux effectués, qui se sont toujours bien déroulés. Le BAFA ouvre aussi des perspectives aux jeunes qui aiment s'occuper d'enfants (centres de vacances, accueils de loisirs...). Ce diplôme est une opportunité pour trouver un job d'été. Le CCAS et la municipalité souhaitent rendre cette aide pérenne.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 01 64 90 88 99

### LES BRUYÉROIS SOLIDAIRES !

Samedi

22 novembre



Le CCAS a organisé avec trois jeunes du dispositif «Bourse au permis» une collecte de denrées alimentaires au magasin PROXI SUPER au profit du «Carrefour des Solidarités» de Limours, épicerie sociale, accueillant environ 25 familles bruyères. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les donateurs pour leur générosité qui a permis de récolter 217 kilos de marchandises.

Nous remercions aussi Monsieur et Madame DUPÉ qui nous ont accueilli au sein de leur magasin.

### GALETTE DES ANCIENS

le 24 janvier

Pour fêter la nouvelle année 2015, le Centre Communal d'Action Sociale organise un après-midi dansant à l'Espace BLC.

### COLIS DE NOËL

le 17 décembre

Le colis de Noël offert aux personnes âgées de plus de 75 ans, sera distribué le mercredi 17 décembre à 10h à l'Espace Bruyères Loisirs Culture, en présence de la chorale de Noël de l'école élémentaire.



Le colis sera porté au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer.

# : enfance et jeunesse



## Contrat Local d'Éducation Artistique

**Le Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) est un dispositif de sensibilisation à la création artistique. En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Inspection Académique, le CLEA s'adresse depuis trois ans aux écoles, collèges, lycées ainsi qu'aux structures culturelles, médico-sociales et d'insertion du territoire.**

Grâce au CLEA mis en place sur l'Arpajonnais par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France et la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, deux compagnies sont accueillies chaque année (de 2012 à 2015). Les artistes ou les compagnies accueillis sont pleinement disponibles durant quatre mois (répartis sur l'année scolaire) pour mettre en œuvre des ateliers de pratique artistique. Pour cette année scolaire, l'équipe de «l'Atelier Volant» (architectes et paysagistes) travaillera avec les enfants et les enseignants de l'école



élémentaire sur différents projets. L'association «Repères» intègre aussi le CLEA en s'associant à l'accueil de loisirs, pour la deuxième année consécutive, autour d'un nouvel aménagement du potager, terrain mis à disposition par la municipalité pour la création et le développement

d'un jardin pédagogique. Les interventions des artistes de «l'Atelier Volant» auront lieu le mercredi après-midi, toujours sur la base du volontariat des enfants de l'ALSH et des jeunes en insertion de «Repères», tout en privilégiant les notions de plaisir et de partage.

## Infos scolaires :



### Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012, présentez-vous au service scolaire aux horaires de permanences, le lundi de 15h30 à 17h, le jeudi de 16h à 19h30, munis des pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation vitale
- Numéro allocataire
- Attestation sur l'honneur de vaccination pour les enfants de la petite section à la grande section.

**Vous pouvez inscrire vos enfants entre le 5 janvier et le 30 mars 2015, pour la rentrée scolaire 2015-2016.**

### Accueil de loisirs

**L'accueil de loisirs sera fermé du 22 au 26 décembre 2014 et le 2 janvier 2015.**



## Une nouvelle offre culturelle : un abonnement au Théâtre de Longjumeau

La municipalité désire mettre à disposition des bruyérois une offre artistique dense et diversifiée. Afin d'élargir et de renforcer sa programmation culturelle, la commission culture a souscrit un abonnement au Théâtre de Longjumeau pour quatre spectacles. Pour chacun d'eux, 30 places sont disponibles.

Grâce à cette formule d'abonnement, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel, le coût du transport étant entièrement pris en charge par la municipalité.

Ce partenariat avec le Théâtre de Longjumeau complète et enrichit les nombreuses initiatives dont notre ville profite déjà (les Champs de la Marionnette, le Festival De jour // De nuit, les Concerts de poche, le Salon du livre de jeunesse, le Contrat Local d'Éducation Artistique...).

### Les Franglaises

Samedi 10 janvier | 20h – Départ place André-Simon à 19h

Par la troupe phénomène : Les Tistics

Un spectacle musical hilarant et virtuose réunissant pêle-mêle Michael Jackson, Eagles ou Pink Floyd. Prenez quatre filles et huit garçons, douze gais lurons chanteurs, musiciens, comédiens. Saupoudrez de folie, vous obtiendrez une revue irrésistible et savoureuse. Tarif : 20 €

### Opéramania

Dimanche 8 février | 15h - Départ place André-Simon à 14h

Par les Solistes, l'Orchestre et le Ballet de l'Opéra Ballet de Moscou.

Des œuvres grandioses interprétées par de grandes voix, sublimées par l'orchestre et des danseurs renommés. L'affiche est grandiose : Carmen, La Bohème, Le Barbier de Séville... ainsi que Le Lac des Cygnes, Casse-Noisette ou encore Don Quichotte. Une mise en scène époustouflante, des décors somptueux, de magnifiques costumes : Opéramania, un rendez-vous unique et précieux à ne rater sous aucun prétexte !

Tarif : 30 €



### Champion Fulton

Vendredi

20 mars | 20h

- Départ place André-Simon à 19h

Piano et voix  
Champion  
Fulton,  
contrebasse



Gilles Naturel et

batterie Mourad Benhammou.

Charlie Parker, Dinah Washington et Erroll Garner sont parmi ses grandes influences. Fraîche et pétillante, la jeune new-yorkaise a pour elle un swing naturel, une aisance vocale aussi impressionnante que sa facilité instrumentale. Sa capacité d'interprétation très créative du « Great American Song Book » confirme déjà son immense talent. Tarif : 20 €

### Concert Offenbach

Samedi 11 avril | 20h - Départ place André-Simon à 19h

Orchestre de l'Opéra de Rouen Haute-Normandie.



Direction : Jean-Pierre Haeck. Mezzo-soprano : Majdouline Zerari. Ténor : Carlos Natale.

De *La Vie parisienne* à *La Belle Hélène*, ce concert vocal vous emmènera dans l'univers enjoué du roi de l'Opérette. Tarif : 20 €

### : A VOS AGENDAS !

#### ALBUMS POP-UP

Goûter aux histoires

Vendredi 6 février à 17h

Proposé par la compagnie La Voix des livres

Public : à partir de 4 ans

Bibliothèque J.J.Sempé

Entrée gratuite

#### 100% IMPRO

Vendredi 6 février à 20h30

Proposé par Imagin'action – Compagnie du Regard

Tout public

Espace BLC

Entrée gratuite

## Municipalité Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville [www.ville-bruyereslechatelet.fr](http://www.ville-bruyereslechatelet.fr)

### Conseil municipal du 25 juin 2014

- Refus de transfert du Plan Local d'Urbanisme en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Acquisition de la parcelle C 261 sise Lieudit Martin Champ par voie de préemption pour préserver cette parcelle en Espace Naturel Sensible.
- Approbation du règlement intérieur pour la restauration scolaire, les garderies périscolaires et l'accueil de loisirs en tenant compte notamment des modifications apportées suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires et l'ouverture de l'école aux enfants le mercredi matin.
- Désignation d'un représentant au CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination Gérontologique d'Orgessonne).
- Réitération de l'opposition au projet d'implantation d'un Centre d'Enfouissement Technique de classe II sur la Commune de Saint-Escobille.

### Conseil municipal du 3 septembre 2014

- Demande de subvention pour la restauration de tableaux de l'Eglise Saint-Didier : le Mariage mystique de Sainte-Catherine d'Alexandrie, Sainte Elisabeth de Hongrie et le Martyr-de-Sainte Catherine d'Alexandrie.
- Demande de subvention auprès du Conseil général pour les parcelles A 688 et C 261 Espaces Naturels Sensibles.
- Adhésion au CAUE 91.
- Vote de l'exonération de la taxe aménagement pour les Abris de jardin inférieurs à 20 m<sup>2</sup>.
- Acquisition de la parcelle A 688 par voie de préemption.

### Conseil municipal du 24 septembre 2014

- Avis favorable sur le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.
- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme – Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation.
- Attribution d'une subvention au Collège «La Fontaine aux Bergers».
- Définition des procédures adaptées (MAPA) pour les marchés publics.
- Constitution d'un groupement de commandes pour le marché d'approvisionnement en carburant des véhicules auprès de stations-service.
- Approbation de la convention d'occupation du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) avec l'association ESALM FOOTBALL.
- Modification des commissions « Cadre de vie et environnement » et « Scolaire, enfance et jeunesse ».

## LISTES ELECTORALES : PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

### AVIS AUX NOUVEAUX BRUYEROIS

Vous venez d'emménager à Bruyères-le-Châtel ? N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, à la Mairie, avant le 31 décembre 2014.

### CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous déménagez, mais vous restez à Bruyères-le-Châtel, n'oubliez pas de le signaler au service élections de la mairie. Un changement d'adresse peut entraîner un changement de bureau de vote.

## Ils vont vous recenser...



Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

et sera encadrée par Monsieur DELACOU, superviseur de l'INSEE, Syndy LIMBERGERE, coordonnateur communal et Sophie RENAULT, coordonnateur communal suppléant. Les agents recevront une carte officielle, et effectueront une tournée de repérage courant janvier.

Pendant cette période, réservez un bon accueil à Marie HUET DE FROBERVILLE (1), Pauline GERVOT (2), Marion LAFAGE (3), Mathieu NASPLEDA (4), Renée ODI (5) et Jean-Fabrice ROYNETTE (6).

Six agents recenseurs sont mandatés. Leur fonction débutera le 15 janvier

# 14:associations

## A.S.I.G.O.S. : NOUVELLE ACTIVITÉ



Le club informatique de Bruyères-le-Châtel propose dès janvier 2015 une nouvelle formation de partage des savoirs :

### Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Le formateur s'appelle Frédéric (Fred) : électronicien de formation, musicien, passionné par la MAO depuis près de trente ans Frédéric possède un Home-Studio professionnel à Egly, travaille avec des musiciens professionnels (qu'il équipe en station de travail haut de gamme), joue en formation jazz et participe à de nombreux projets musicaux et démos ...

Fred dispose du matériel nécessaire pour démarrer cette première saison, auquel nous associerons les ressources ASIGOS dont un nouveau vidéo-projecteur.

Le tarif annuel pour 10 séances (janvier à juin 2015), à raison de 2 séances de 2 heures par mois en moyenne:

- Bruyérois : 75 €
- Autres communes : 90 €
- Moins de 18 ans et demandeurs d'emploi : 50 €

Les préinscriptions seront ouvertes à partir de novembre 2014 :

Par email : [contact@asigos.fr](mailto:contact@asigos.fr)

Par téléphone : 06.14.87.57.50

### Domaines d'application de la MAO :

L'Apprentissage musical : formation au solfège, à un instrument, à des styles ...

La Composition et l'Écriture musicale : création d'œuvres, arrangements ...

L'Interprétation musicale : exécution d'œuvres musicales

L'Enregistrement sonore

La Production sonore (Musicale ou pour le Cinéma...)

La Protection et la Diffusion des œuvres musicales

## ATELIERS POP-UP



11 et 12 décembre

Le pop-up est un livre animé où les images se dressent en relief du livre et s'animent lors

du mouvement d'ouverture de la page. L'association Bibliothèque Centre Documentaire organise des ateliers d'initiation au Pop-up, avec l'auteur Anne-Sophie Baumann, sur le thème de Noël, avec les classes de CPA, de CE1 et les deux classes de CM2.

### Renseignements :

Association B.C.D

Mme Pruvost : 01.60.83.03.61

## : AGENDA ASSOCIATIF

### LES AMIS DE L'ECOLE

Dimanche 7 décembre

De 10h à 17h

Bourse aux jouets

Inscriptions obligatoires :

01 64 92 06 81

[lesamisdelecoleblc@hotmail.fr](mailto:lesamisdelecoleblc@hotmail.fr)

### BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE

Samedi 31 janvier à 18h30

Cric Crac Croc

Des crêpes et des contes

Espace BLC

Entrée gratuite

Renseignements : 01 60 83 03 61

### AMAP

L'AMAP de Bruyères-le-Châtel s'associe aux Potagers de Marcoussis

Consultez notre site pour plus d'informations : [www.amapacheval.net](http://www.amapacheval.net)

Renseignements :

HUET Jérémy - 06 62 24 87 54

[contact@amapacheval.net](mailto:contact@amapacheval.net)

## 17 OCTOBRE 2014 :

### JOURNÉE MONDIALE DE REFUS DE LA MISÈRE

Les bénévoles de l'association SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) ont offert un goûter animé aux petits et grands à la sortie des écoles à Bruyères-Le-Châtel.

Cette première rencontre s'est faite sur un air de fête.

Tout le monde est venu se régaler avec des pâtisseries, des jus de fruits et quelques bonbons...

Les petits ont été impressionnés par l'échassier qui les a rassurés en leur offrant des



ballons aux couleurs de l'association SNL. Cette rencontre a été l'occasion de nous faire mieux connaître et d'échanger avec les habitants.

Les enfants et parents ont pu s'exprimer sur « le mal logement » par des dessins et quelques messages sur une grande fresque. La fête s'est prolongée dans la bonne humeur avec les musiciens et danseuses de l'association Culture Sans Frontières.

SNL, à Bruyères-Le-Châtel, ce sont des rencontres, des échanges, des partages... Nous espérons que cet événement vous aura donné envie de nous rejoindre et de participer à nos actions.

**Marion PRIMARD:** [marion.primard@snl-essonnes.org](mailto:marion.primard@snl-essonnes.org) Tél : 01 69 58 78 46

**Site SNL Essonne:** <http://www.snl-union.org>

**Monique GULLY :** [famillegully@wanadoo.fr](mailto:famillegully@wanadoo.fr) et **Sandra LEROY :**

[sandra.henoleroy@hotmail.fr](mailto:sandra.henoleroy@hotmail.fr)

## MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Cet espace d'expression attribué à la majorité municipale, nous l'utiliserons aujourd'hui pour nous exprimer sur la politique qui risque d'impacter notre commune.

Que cachent les fusions d'intercommunalités ? Derrière cette innovation d'allier gigantisme démographique et territorial avec concentration de compétences se cache l'émergence de supers élus qui n'auront plus besoin de cumuler les mandats.

La détention d'un seul mandat local emportera concentration des pouvoirs.

Ces nouvelles cartes territoriales rempliront-elles les objectifs annoncés par le chef de l'Etat qui sont « plus d'efficacité, plus de

rapidité, plus de proximité et plus de démocratie » ?

Nous pensons au contraire que ces nouvelles intercommunalités ne sont pas propices à une prise en compte au quotidien des besoins des citoyens, sauf peut-être dans le cadre des transports urbains. On va vers l'éloignement des centres de décision au sein de structures peu connues et difficilement accessibles au grand public.

On demande aux élus de se prononcer sur des cartes sans connaître les tenants et les aboutissants, sans avoir un minimum de données financières et surtout sans savoir quels seront les projets de territoire de ces structures et leurs bienfaits pour nos populations, s'ils existent.

Si cette réforme est faite dans un but de restriction des dépenses publiques, il n'est pas inutile de rappeler que la grandeur n'induit pas nécessairement une efficacité de fonctionnement (voir l'Europe) mais surtout que la pseudo rationalisation financière ne peut se prévaloir de projet de société.

Si les futures intercommunalités sont des variables d'ajustement du budget de l'Etat, elles n'ont pas lieu d'être. Si elles sont créatrices d'emplois de proximité, d'habitat adapté, de nouveaux transports et de mutualisation des services, elles peuvent susciter notre intérêt. Rappelons que «réformer» c'est «changer en mieux».

## MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

« Merci à l'équipe municipale d'avoir organisé une réunion d'information sur les nouveaux rythmes scolaires comme nous l'avions suggéré dans notre flash info de septembre.

Nous sommes déçus que les 28 enfants qui ne mangent pas à la cantine ne puissent pas bénéficier des Nouvelles Activités Périscolaires. Nous déplorons qu'il faille obligatoirement payer la cantine pour que nos enfants puissent bénéficier de l'éveil et de l'initiation à la culture...

Les NAP ne peuvent-elles pas être déplacées de 15h à 16h30

solutionnant également le problème de la sortie des écoles à 16h?

Quand aurons-nous des solutions concrètes concernant l'étude dirigée et les classes transplantées ?

Concernant le rapprochement avec la CA d'Evry, nous ne comprenons pas le manque d'information et d'engagement de notre Maire qui se dit opposé au rapprochement.

Quelles actions souhaite-t-il mettre en place ?

Notre rattachement aux CC des Pays de Limours ou CC du Dourdannais en Hurepoix ne correspondrait-il pas

mieux à notre environnement rural ? Nous permettant ainsi de sortir de la CC de l'Arpajonnais et d'éviter le rattachement à la CA d'Evry. Consultez les 5 bonnes raisons de dire NON et signez la pétition sur [www.bruyeres-ensemble.fr](http://www.bruyeres-ensemble.fr).

Bienvenue à nos nouveaux adhérents. Rejoignez-nous, réagissez sur notre site internet. »

# :::::Numéros utiles

**SAMU-SMUR**, médecin de garde **15**  
Police secours **17**  
Pompiers **18**  
Urgence avec téléphone portable  
**112**  
Urgence sociale **115**  
SOS enfants battus **119**  
Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**  
Centre hospitalier Arpajon  
**01 64 92 92 92**  
Urgences médicales  
contactez la maison  
médicale de l'Arpajonnais au  
**01 69 13 91 91**  
Pharmacies de garde  
contactez le commissariat  
d'Arpajon  
**01 69 26 19 70**  
Commissariat de police  
**01 69 26 19 70**  
Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**  
SOS femmes battues  
**3919**  
Sida info service  
**n° vert 0 800 840 800**  
Drogue info service  
**n° vert 0 800 23 13 13**  
Jeunes-violence-écoute  
**0 800 20 22 23**  
Planning familial  
**01 47 00 18 66**  
Association pour le couple et  
l'enfant APCE91  
**01 69 81 93 35**  
Dépannage électricité edf  
**0 810 010 333**  
Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**  
Mairie  
**01 64 90 07 18**

# agenda

## Janvier 2015 > Février 2015

### Jeudi 8 janvier

#### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

18h30  
Espace BLC

### Samedi 10 janvier



#### LES FRANGLAISES

20h  
Théâtre de Longjumeau  
Départ place André-Simon à 19h  
Inscriptions indispensables  
Tarif: 20€

### Samedi 24 janvier

#### GALETTE DES ANCIENS

14h  
Après-midi dansant  
Espace BLC

### Vendredi 6 février

#### 100% IMPRO

20h30  
Par Imagin'action - compagnie du regard  
Tout public  
Entrée gratuite

### Dimanche 8 février



#### OPÉRAMANIA

15h  
Théâtre de Longjumeau  
Départ place André-Simon à 14h  
Inscriptions indispensables  
Tarif: 30 €

### Vendredi 6 février

#### GOUTER AUX HISTOIRES

17h  
« Albums pop-up »  
Par la compagnie la voix des livres  
À partir de 4 ans  
Entrée gratuite